

Contrat territorial val d'Allier alluvial - Comité de pilotage du 14/11/2017 (Le Broc) - Annexe 1

Référence fiche	Intitulé de la fiche	Maître d'ouvrage	Avancement au 14/11/2017		Prévisions 2018
			Avancement	Opérations marquantes	
Volet A : Connaissance et accompagnement à la gestion de l'espace de mobilité de l'Allier					
A 1	Cellule d'accompagnement pour la préservation de la dynamique fluviale de l'Allier	Cen Auvergne	Action en cours de réalisation. A noter un petit retard lié à une priorité donnée en terme de charge de travail à un projet de restauration de la dynamique fluviale porté par le Cen Auvergne dans le cadre d'une autre fiche action du contrat.	Le travail de la cellule dynamique fluviale a notamment permis d'engager des négociations pour l'acquisition de terrains érodables (en cours et à venir) sur le val d'Allier brivadois en Haute-Loire. Un travail en lien avec un syndicat d'eau devrait permettre de réaliser prochainement une étude de faisabilité de restauration de la dynamique fluviale dans le Puy-de-Dôme.	Prévisionnel conforme à la programmation + complément initialement envisagé dans le cadre d'un avenant au contrat, à confirmer en 2018 voire 2019, la réalisation d'une étude de définition d'outils novateurs de communication visant à améliorer la compréhension, des élus notamment, de la dynamique fluviale
A2	Etude et diagnostic des zones d'expansion des crues (ZEC)	Etablissement public Loire	Sans objet	Sans objet	Démarrage prévu en 2018
A 3	Connaissance de la dynamique d'évolution des forêts alluviales du Val d'Allier et élaboration d'une stratégie de gestion	CBNMC	Initialement cette opération devait être finalisée en 2017 mais un retard est constaté. Une demande d'avenant de prolongation auprès des partenaires financiers devrait être prochainement formulée.	Les études d'approfondissement de la connaissance sont presque terminées. Article sur l'opération paru dans la lettre d'informations n°3 du contrat (oct 2017)	Finalisation de l'opération en 2018. 2018 sera consacrée à l'élaboration d'une stratégie globale de gestion des forêts alluviales du val d'Allier
A 4	Connaissance de la dynamique d'évolution des milieux ouverts et pastoraux et stratégie de gestion	Cen Allier	Action en cours de réalisation. Le volet étude se termine cette année. Les délais sont respectés.	3 études sur l'impact du pâturage, la qualification de la trame herbacée à l'échelle de la plaine alluviale et la viabilité de l'élevage en milieu alluvial ont été menées en partenariat avec Vetagro Sup, la chambre d'agriculture et le CBNMC. Article sur l'opération paru dans la lettre d'informations n°3 du contrat (oct 2017)	Prévisionnel conforme à la programmation. L'objectif pour la fin du contrat est de mettre en place avec la chambre d'agriculture un réseau d'éleveurs pour maintenir les prairies du val d'Allier.
A 6	Etude de l'avifaune nicheuse des milieux alluviaux de la rivière Allier	LPO Auvergne	Initialement le premier comptage ("état zéro") devait avoir lieu en 2016. Ce dernier a finalement été réalisé en 2017 à cause de la météo défavorable de l'année précédente.	Le comptage s'est terminé fin août. Le rapport est en cours de finalisation.	Sans objet
Volet B : Gestion durable de l'espace de mobilité (sites historiques)					
B.1.1	Préservation et restauration écologique de 5 sites historiques en Auvergne	LPO Auvergne	Achèvement des opérations prévu fin 2017. Les coûts sont conformes au prévisionnel. Pas de difficulté particulière sur cette opération.	Une animation foncière engagée sur le secteur du Bec de Dore depuis 2015 devrait permettre d'aboutir prochainement à une acquisition foncière, dont la signature est prévue d'ici la fin de l'année. Ente autres actions, à noter la création d'une mare de petite dimension au niveau de Vinzelles (63).	Prévisionnel conforme à la programmation
B.1.2	Préservation et gestion de 4 sites dans la Haute-Loire et le Puy-de-Dôme	Cen Auvergne	Actions en cours de réalisation. A noter un léger retard dans l'achèvement des certains travaux, qui seront finalisés au cours du 1er trimestre 2018.	L'opération porte sur la gestion courante des sites. En 2017, on peut notamment souligner la mise en place d'un bail rural à clauses environnementales avec un éleveur ovin sur le secteur du val d'allier brivadois (méandre des Granges).	Prévisionnel conforme à la programmation
B.1.3	Préservation et gestion de 12 sites historiques dans le département de l'Allier	Cen Allier	Actions en cours de réalisation. Les délais sont respectés.	L'opération porte sur la gestion courante des sites. En 2017, on peut notamment souligner : - la restauration d'une boire qui sert en partie de point d'abreuvement - le suivi des baux ruraux environnementaux - la recherche de terrains, présentant un intérêt floristique identifié à la suite des suivis d'indicateurs mis en place (ex : suivis botaniques), pour un agriculteur, en vue de passer du pâturage à de la fauche exclusive	Prévisionnel conforme à la programmation
B.1.4	Restauration écologique et durable d'une gravière - Ecopôle du Val d'Allier	SEAT	Les actions sont en cours de finalisation (achèvement prévu fin janvier 2018), les coûts sont conformes au prévisionnel. A noter un retard sur les acquisitions foncières prévues en 2016 qui ont été reportées sur 2017	Le recrutement, par le SEAT, d'une chargée de mission en juin 2017 est précisé. Elle est en charge du suivi du projet global de valorisation de l'Ecopôle. Le départ des carriers en mars 2017 a permis la restauration des dernières zones occupées avec notamment la création d'une falaise pour les hirondelles, la création de mares et la reprise de certaines berges. A noter que la gestion courante reste très importante sur ce site. Article sur l'opération paru dans la lettre d'informations n°3 du contrat (oct 2017)	Actions initiales conformes à la programmation + actions complémentaires initialement envisagées dans le cadre d'un avenant au contrat
B.1.5	Gestion de la forêt alluviale de Chadieu	Syndicat de Chadieu	Les actions 2017 sont en cours de finalisation, exceptée la pose d'un éco-compteur qui est décalée à début 2018. Pas de difficulté particulière sur cette opération.	L'opération porte essentiellement sur de la gestion courante. Dans ce contexte, le Cen Auvergne expérimente le transfert de gestion du site au profit du Syndicat de Chadieu. A ce stade, le transfert de gestion se déroule bien, la bonne implication des partenaires concernés est soulignée. A noter, la validation du nouveau plan de gestion en avril 2017. Article sur l'opération paru dans la lettre d'informations n°3 du contrat (oct 2017)	Prévisionnel conforme à la programmation
B.1.6	Gestion de l'espace de mobilité au sud de Moulins	Moulins Communauté	Les actions 2017 sont en cours de finalisation. Les coûts sont conformes au prévisionnel. Pas de problème majeur.	En partenariat avec la LPO, les principales opérations menées sur le site en 2017 ont concerné essentiellement l'entretien du sentier des Castors dont une partie s'était effondrée et la restauration des panneaux pédagogiques.	Prévisionnel conforme à la programmation
B.1.7	Gestion de l'Espace Naturel Sensible « La Boire des Carrés »	Vichy Communauté	Les actions 2017 sont en cours de finalisation. Pas de problème particulier.	2017 a constitué la dernière année du plan de gestion en vigueur sur l'ENS de la Boire des Carrés. Parmi les actions réalisées on peut retenir notamment le lancement d'une application numérique en faveur du public et la rédaction du nouveau plan de gestion qui sera mis en oeuvre à partir de 2018.	Actions du nouveau plan de gestion, non inscrites dans la programmation initiale (2015-2017)
B.1.8	Gestion de l'Espace Naturel Sensible « Les Coqueteaux »	Conseil départemental de l'Allier	Les actions 2017 sont en cours de finalisation. Les coûts sont conformes à la programmation. Pas de problème particulier.	L'ENS des Coqueteaux est ouvert depuis plus de 13 ans, les actions mises en oeuvre portent essentiellement sur de la gestion courante, en lien avec les agriculteurs locaux (conventions de gestion avec 2 riverains). Pour 2017 on notera également la reconduction au début de l'automne de l'opération de pâturage itinérant pour le maintien de milieux ouverts en bord d'Allier et le renouvellement des visuels du sentier d'interprétation.	Prévisionnel conforme à la programmation
B.1.9	Gestion de l'Espace Naturel Sensible « Bec d'Allier »	Conseil départemental de la Nièvre	Les actions 2017 sont en cours de finalisation. Il est précisé que certains coûts sont inférieurs au prévisionnel et qu'il n'y a pas eu d'acquisition foncière cette année par manque de temps pour réaliser l'animation foncière.	Les principales actions menées en 2017 sur l'ENS du Bec d'Allier ont été : - la poursuite de l'entretien par pastoralisme - l'évaluation et la rédaction d'un nouveau plan de gestion du site - la rénovation du sentier avec le changement du mobilier et des panneaux pédagogiques ainsi que la création d'une boucle pédestre	Prévisionnel conforme à la programmation

Référence fiche	Intitulé de la fiche	Maître d'ouvrage	Avancement au 14/11/2017		Prévisions 2018
			Avancement	Opérations marquantes	
Volet B : Gestion durable de l'espace de mobilité (nouveaux sites)					
B.2.1	Acquisitions foncières sur les zones érodables	Cen Allier Cen Auvergne	Il est rappelé que les acquisitions se font au gré des opportunités et du travail de la cellule dynamique fluviale (action A1). Les enveloppes prévues dans le contrat correspondent à un objectif d'acquisition.	Dans le département du Puy-de-Dôme : acquisition de 10ha en début d'année. A noter aussi l'acquisition par le SIAEP de Basse Limagne, en dehors du budget du contrat, de 40ha sur les communes de Charnat et Limons suite au travail de la cellule dynamique fluviale. Dans le département de la Haute-Loire : un projet d'acquisition en cours pour 4 ha sur le val d'Allier brivadois. Dans le département de l'Allier : poursuite de l'animation foncière. Un projet d'acquisition de plusieurs terrains (5 ha) est en cours (attente administrative) sur la commune de Marcenat (en rive gauche près du pilone).	Suivant opportunités et concertation de la cellule dynamique fluviale (A1)
B.2.2	Gestion et restauration de sites érodables	Cen Auvergne	Pour rappel, cette fiche action se compose de 2 parties : 1) La gestion courante de sites érodables, dont l'avancement est évalué à ce stade à 70% pour l'année 2017 2) La réalisation d'études de faisabilité et de travaux de restauration de la dynamique fluviale : les premiers travaux ont été réalisés avec un peu d'avance (2017 au lieu de 2018) grâce à un contexte politique, technique et foncier favorable.	A noter : - en septembre 2017, la réalisation des premiers travaux d'effacement de protection de berge (190 m supprimés) sur la commune de la Roche Noire (63) au droit de l'Écopôle. Un suivi a été mis en place par le Cen avec l'appui de la DREAL de bassin et Geolab. Au préalable cette opération a fait l'objet d'une autorisation loi sur l'eau avec une phase d'enquête publique. Un article sur l'opération est paru dans la lettre d'informations n°3 du contrat (oct 2017) - le démarrage d'une étude de faisabilité de restauration de la dynamique fluviale (effacement d'une protection de berge sur 200 m) sur la commune de Maringues (63). L'étude devrait s'achever dans le courant du second semestre 2018.	Gestion courante des sites acquis conforme à la programmation. Etudes de restauration et travaux suivant opportunités.
		Cen Allier	Une animation foncière a été engagée via la cellule dynamique fluviale (A1) sur plusieurs secteurs. Cependant, le contexte actuel n'a pas encore permis d'aboutir à l'acquisition de parcelles érodables à gérer par la suite ni d'engager d'étude de faisabilité.	Le site en projet d'acquisition sur la commune de Marcenat (B.2.1) présente une protection de berge pour laquelle il est envisagé de réaliser en 2018 une étude de restauration de la dynamique fluviale.	Etudes de restauration et travaux suivant opportunités. Pour rappel, dans les documents du contrat les premiers travaux sont envisagés en 2019.
B.2.3	Protection et aménagement des anciennes gravières des Mayères	Agglo Pays d'Issoire	Un retard est observé par rapport à la programmation initiale. Une consultation a récemment permis de sélectionner le bureau d'études VEODIS 3D (associé au cabinet Merlin pour la partie hydraulique) pour réaliser les études.	Les études complémentaires démarrées à l'automne 2017 consistent à : - réaliser des levés topographiques des berges de l'Allier et des protections installées par les carriers - réaliser un modèle hydraulique de façon à mesurer l'impact de crues importantes sur le site (prise en compte d'un secteur allant jusqu'à 2 km en amont) Un article sur l'opération est paru dans la lettre d'informations n°3 du contrat (oct 2017)	Finalisation des études de maîtrise d'œuvre au printemps 2018, estimation des coûts des travaux et élaboration du plan de gestion. Démarrage des travaux de protection et d'aménagement des Mayères envisagé fin 2018.
B.2.4	Préservation et gestion de la forêt alluviale en rive gauche de l'Allier à Issoire	Agglo Pays d'Issoire	Opération non démarrée en 2017.	Pour rappel, lors de l'élaboration du contrat le site de 5 ha situé au niveau d'Issoire entre l'Allier et l'autoroute devait être vendu à la ville d'Issoire par l'entreprise Constellium. Un changement de direction a amené cette dernière à annuler la vente. La concertation engagée en 2016 avec Constellium, en partenariat avec le Cen Auvergne (Natura 2000), s'est poursuivie en 2017 pour essayer de maintenir et de réaliser les actions inscrites dans le contrat. Sur ce secteur, il existe plusieurs autres problématiques telles qu'un dépôt de ferraille et une ancienne peupleraie identifiée comme site potentiel secondaire de restauration de la dynamique fluviale qui pourrait représenter une opportunité d'acquisition foncière. Au vu de ces différents enjeux, l'Agglo Pays d'Issoire essaie de mener une action plus large que celle inscrite dans le contrat. Une réunion des acteurs locaux et un positionnement politique est souhaité.	Dans la mesure du possible et de l'avancée des négociations avec les différents partenaires, le démarrage de l'opération pourrait être envisagé en 2018 (voire 2019)
B.2.5	Restauration et valorisation des trois boucles de l'Allier au sud de Vichy	Vichy Communauté	Les études de maîtrise d'œuvre sont en cours de finalisation.	Le dossier d'autorisation environnementale unique a été déposé début novembre 2017. Il est prévu de soumettre le projet à enquête publique en février 2018.	Les travaux prévus dans le cadre de cette action concernent le secteur de la Boucle des Isles identifiées dans la fiche action initiale, mais il a été proposé (dans le cadre d'un avenant au contrat envisagé pour la période 2018-2020) d'étendre le périmètre de cette opération à la rive gauche du Lac d'Allier. Le démarrage des premiers travaux est prévu en juillet 2018. Les travaux sur la rive gauche du lac d'Allier se feront parallèlement au curage du lac d'Allier, réalisé hors contrat. Au total il est prévu d'intervenir sur plus de 4,5 km de berge.
B.2.6	Création d'un parc naturel urbain à Vichy	Vichy Communauté	Les études sont en cours de finalisation.	Les études de maîtrise d'œuvre ont permis d'actualiser la nature et le montant des travaux (à la baisse) par rapport à ce qui est inscrit dans le contrat.	Démarrage des travaux initialement prévu en 2018. Post-réunion il est convenu que ces derniers soient reportés à 2019. Coûts prévisionnels
B.2.7	Stratégie de gestion et d'aménagement du Val d'Allier au nord de l'agglomération de Vichy	Vichy Communauté	Les études sont en cours de finalisation. Pour rappel, seules les études figurent pour le moment dans les documents du contrat.		Démarrage des travaux, issus des conclusions des études, initialement envisagés en 2018 via un avenant au contrat. Post-réunion il est convenu que ces derniers soient reportés à 2019.
B.2.8	Restauration et aménagement du site de Chavennes	Moulins Communauté	Les actions 2017 ont été réalisées conformément à la programmation initiale.	Les actions 2017 ont principalement concerné : - La gestion courante (intervention sur les robiniers faux-acacias et la renouée, fauche et débroussaillage pour le maintien des pelouses et des sols graveleux) - La restauration de la sablière (mise en place d'une roselière, retalutage de certains secteurs, création de zones de hauts fonds et ouverture légère de la berge ouest) parallèlement aux actions du contrat on peut noter un projet de désenrochement sur 180 m en amont immédiat du site. Après dépôt d'un dossier d'autorisation auprès des services de l'Etat, l'enquête publique devrait s'achever très prochainement. Les travaux, portés par le Département de l'Allier dans le cadre d'une mesure compensatoire du contournement sud-ouest de Vichy, pourront être mis en œuvre dès 2018.	Outre les actions de gestion courante, il est prévu en 2018 la mise en place de chicanes et de blocs de pierre pour contrôler les accès ainsi que l'installation de panneaux pédagogiques sur la présentation du site et les odonates (présence et diversité importantes constatées lors des suivis 2016). La création d'une plateforme d'observation avait également été envisagée, mais elle ne pourra pas être réalisée à cause du coût jugé trop élevé.